

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juin 2025

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2024 - (N° 1285)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE LIMINAIRE

À la sixième ligne de la deuxième colonne du tableau à l’alinéa 2, substituer au nombre :

« – 5,8 »

le nombre :

« – 5,7 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rappeler qu'il était possible d'avoir un PLFR en 2024.